

106^e RÉUNION DU BUREAU CANADIEN DES CONDITIONS D'ADMISSION EN GÉNIE
SAMEDI 6 AVRIL 2019
9 h à 17 h HAE

OTTAWA CONFERENCE AND EVENT CENTRE
200 CHEMIN COVENTRY, OTTAWA (ONTARIO)

ORDRE DU JOUR

	Point à l'ordre du jour	Responsable
1	Ouverture de la réunion	
1.1	Ouverture de la réunion et présentation des participants	Ron LeBlanc
1.2	Adoption de l'ordre du jour	Ron LeBlanc
2	Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (annexe 2) <i>Motion : Que le procès-verbal de la 105^e réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 29 janvier 2019 soit approuvé tel que distribué.</i>	Ron LeBlanc
3	Examen des mesures de suivi des réunions précédentes	Mélanie Ouellette
4	Rapports des comités	
4.1	Comité sur l'environnement et le développement durable	Mahmoud Mahmoud
4.1.1	Ébauche du Livre blanc sur le génie de l'environnement (annexes 4.1.1 A et B) <i>Motion : Que l'ébauche révisée du Livre blanc sur le génie de l'environnement soit distribuée à des fins de consultation.</i>	Mahmoud Mahmoud
4.2	Comité sur l'exercice de la profession	Frank George
4.3	Comité des programmes d'examens	Dennis Peters
4.3.1	Protocoles de création et de révision des programmes d'examens (annexes 4.3.2 A, B et C) <i>Motion : Que le Protocole de création des programmes d'examens soit approuvé en vue d'être utilisé exclusivement par le Comité des programmes d'examens et que les modifications recommandées soient apportées au Protocole de révision des programmes d'examens.</i>	Dennis Peters

4.4	Comité sur l'ingénieur stagiaire	Margaret Anne Hodges
4.5	Comité sur la question de l'admission	Frank George
4.5.1	Version révisée du Guide sur l'évaluation de l'expérience de travail sur la base des compétences (annexes 4.5.1 A et B) <i>Motion : Que la version révisée Guide sur l'évaluation de l'expérience de travail sur la base des compétences soit distribuée à des fins de consultation.</i>	Frank George
5	Groupes nationaux	
5.1	Compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission	Kyle Smith
5.2	Compte rendu du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi	Shawna Argue
5.3	Commentaires des organismes de réglementation	Ron LeBlanc
5.4	Compétences relatives à l'expérience en milieu canadien (annexe 5.4)	Gill Pichler Kyle Smith
6	Autres points d'information et de discussion d'Ingénieurs Canada	Ron LeBlanc
6.1	Rapport du Bureau d'agrément	Jeff Pieper
6.2	<u>Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada</u>	David Lynch Christian Bellini
7	Questions du Bureau des conditions d'admission	Ron LeBlanc
7.1	Le point sur les mesures d'analyse du site Web (annexe 7.1)	Ron LeBlanc
7.2	Progrès accomplis au regard du plan de travail 2019-2021 (annexe 7.2)	Ron LeBlanc
7.3	Priorités du plan de travail 2020 du BCCAG (annexes 7.3 A à H)	Ron LeBlanc
8	Points ajoutés à l'ordre du jour	Ron LeBlanc
9	Prochaines réunions <i>Réunion d'automne : 15 et 16 septembre 2019 à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)</i> <i>Téléconférence : 23 janvier 2020</i>	Ron LeBlanc
10	Examen des mesures de suivi de la 106^e réunion du Bureau des conditions d'admission	Mélanie Ouellette
11	Conclusion	Ron LeBlanc

PROCÈS-VERBAL DE LA 106^e RÉUNION
1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue à tous. On demande aux membres du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) de signer la nouvelle politique de confidentialité incluse dans le Manuel des politiques du conseil d'Ingénieurs Canada. Les représentants du conseil l'ont déjà signée. Un membre du BCCAG demande dans quelle mesure l'information est considérée comme étant confidentielle; en réponse, on dit croire que la politique vise l'information expressément désignée comme étant confidentielle.

1.1. Ouverture de la réunion et présentation des participants

Membres du Bureau canadien des conditions d'admission en génie	Ron LeBlanc, FEC, P.Eng.	Président
	Mahmoud Mahmoud, Ph. D., FEC, P.Eng.	Vice-président
	Dennis Peters, Ph. D., FEC, SMIEEE, P.Eng.	Président sortant
	Frank Collins, FEC, P.Eng.	Représentant des provinces de l'Atlantique
	Frank George, FEC, FGC (Hon), P.Eng.	Représentant de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
	Roydon Fraser, Ph. D., FEC, P.Eng.	Représentant de l'Ontario
	Margaret Anne Hodges, FEC, FGC (Hon), P.Eng., PMP	Membre hors cadre
	Amy Hsiao, Ph.D., MBA, P.Eng.	Représentante des provinces de l'Atlantique
	Samer Inchasi, P.Eng., PMP	Membre hors cadre
	Nikeetta Marshal, M.Sc., P.Eng.	Membre hors cadre
	Diane Riopel, Ph. D., FIC, ing.	Représentante du Québec
	Karen Savage, FEC, P.Eng.	Représentante de la Colombie-Britannique et du Yukon
	Ian Sloman, MEng, P.Eng.	Représentant de la Saskatchewan et du Manitoba
	Qing Zhao, PhD, P.Eng.	Membre hors cadre
Représentants du conseil d'Ingénieurs Canada	Christian Bellini, FEC, P.Eng.	
	David Lynch, Ph.D., FCAE, FCIC, FEIC, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	
Représentant du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie	Jeff Pieper, PhD, FEC, P.Eng.	
Représentante du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi	Shawna Argue, MBA, FCSSE, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan

Membres du personnel d'Ingénieurs Canada	Stephanie Price, P.Eng., CAE	Vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
	Mélanie Ouellette, M.A., M.B.A.	Gestionnaire, Compétences professionnelles
	David Lapp, FEC, P.Eng.	Gestionnaire, Mondialisation et Développement durable
	Kyle Smith, M.Sc., P.Eng.	Gestionnaire, Évaluations
	Catherine Christoffersen	Coordonnatrice, Compétences professionnelles
Observateurs	Amit Banerjee, P.Eng.	APEGA
	Gillian Pichler, FEC, P.Eng.	Engineers and Geoscientists BC
	Kate Sisk, MA, FEC (Hon), FGC (Hon)	Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Un membre du BCCAG demande de pouvoir poser des questions à la fin de la réunion si le temps le permet.

Motion : Que l'ordre du jour de la 106^e réunion du Bureau des conditions d'admission soit approuvé tel que modifié; proposée par Ian et appuyée par Dennis. Tous y sont favorables. L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (annexe 2)

Motion : Que le procès-verbal de la 105^e réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 29 janvier 2019 soit approuvé tel que distribué; proposée par Dennis et appuyée par Samer. Tous y sont favorables. Le procès-verbal est approuvé.

3. Examen des mesures de suivi des réunions précédentes

	Mesure de suivi	Responsable	État
104.2	Envisager la rédaction d'un Guide sur le professionnalisme avant le prochain cycle du processus de détermination du contenu du plan de travail pour l'année prochaine.	BCCAG	Reporté
105.1	Ajouter une explication de l'annexe A au document de consultation sur l'entrepreneuriat.	Secrétariat	Terminé
105.2	Corriger une faute de frappe en page 2 de l'ébauche de Guide sur le développement professionnel continu	Secrétariat	Terminé
105.3	Réviser les documents du BCCAG pour y intégrer la nouvelle terminologie.	Secrétariat	En cours

4. Rapports des comités

4.1. Comité sur l'environnement et le développement durable

Le président du Comité sur l'environnement et le développement durable, Mahmoud Mahmoud, fait la présentation. La première session du cours en ligne ouvert à tous (MOOC) « L'ingénierie durable », basé sur le Guide national sur le développement durable et la gestion environnementale, a été suivie l'automne dernier par environ 1 500 participants. La deuxième session est en cours.

4.1.1 Ébauche du Livre blanc sur le génie de l'environnement (annexes 4.1.1 A et B)

Le comité est en train d'élaborer un livre blanc sur le génie de l'environnement, à la demande du Groupe national des responsables de l'exercice (GNRE) et du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi (GNRDAL). Pour ce faire, le comité a demandé l'avis des organismes de réglementation et d'experts du domaine. Le génie de l'environnement couvre un large éventail de disciplines et le livre blanc en aborde quatre : restauration de sites, gestion de la qualité de l'air, gestion de l'eau et gestion des déchets. Il aborde aussi l'impact des changements climatiques et le génie de l'environnement, ainsi que le recoupement de cette discipline avec d'autres professions, comme les spécialistes des sciences naturelles, les agrologues et les biologistes.

Une motion visant l'approbation du livre blanc à des fins de consultation, qui a été modifiée après discussion, est approuvée :

Motion : Que la révision de l'« Ébauche de livre blanc sur le génie de l'environnement », avec corrections grammaticales mineures et ajout d'une table des matières, soit approuvée à des fins de consultation; proposée par Mahmoud et appuyée par Karen. Tous y sont favorables. La motion est adoptée.

Plusieurs membres du BCCAG estiment que l'ébauche de livre blanc est excellente. On fait remarquer que le document est long et qu'un synopsis serait utile. Il est convenu qu'avant de soumettre le document à la consultation des organismes de réglementation, une table des matières sera ajoutée et le texte sera révisé de nouveau (**mesure de suivi 106.1**). Il fera aussi l'objet d'un examen juridique et d'une révision rédactionnelle avant d'être soumis au BCCAG pour approbation finale. On propose qu'un mémo soit fourni lors de la consultation pour indiquer que le comité sollicite des commentaires sur le contenu, pas sur les fautes de frappe.

Le cours « L'ingénierie durable » est accessible de partout dans le monde, et été suivi par des participants de tous les organismes canadiens de réglementation du génie. Lors de la première session, le groupe d'âge le plus nombreux était constitué des participants de 26 à 40 ans, et environ 8 pour cent des participants se sont procuré des certificats d'achèvement. Un bref compte rendu sur le cours sera présenté à la prochaine réunion du conseil d'ingénieurs Canada (**mesure de suivi 106.2**).

4.2. Comité sur l'exercice de la profession

Le président du Comité sur l'exercice de la profession, Frank George, présente le compte rendu. À l'automne, le comité a archivé le Guide modèle sur les concepts de professionnalisme et le Guide modèle sur l'authentification des documents d'ingénierie, conformément aux décisions prises par le

BCCAG à sa réunion de septembre 2018. Le comité soumettra au BCCAG une révision du Guide public sur la gestion du risque pour approbation à des fins de consultation en septembre 2019. Paul Amyotte, ancien président d'Ingénieurs Canada et ancien président du BCCAG, a été chargé de préparer une révision préliminaire du guide qui sera soumise au comité.

On fait remarquer que des personnes extérieures au BCCAG pourraient ne pas comprendre pourquoi le Guide modèle sur les concepts de professionnalisme a été archivé. Une note explicative sera ajoutée au document (mesure de suivi 106.3).

4.3. Comité des programmes d'examens

4.3.1. Protocole de création de programmes d'examens et Protocole de révision des programmes d'examens (annexes 4.3.1 A, B et C)

Le président du Comité des programmes d'examens, Dennis Peters, présente le compte rendu. Le comité a terminé le Programme d'examens de génie logiciel, et une ébauche de guide destiné aux organismes de réglementation sur l'utilisation des programmes d'examens fait actuellement l'objet d'une consultation. Après avoir reçu une demande d'élaboration d'un nouveau programme d'examens en génie aéronautique/aérospatial, le comité a rédigé un Protocole de création de programmes d'examens, et il a révisé le Protocole de révision des programmes d'examens pour assurer la cohérence avec le protocole de création. Ces protocoles sont des documents internes du BCCAG. Des corrections mineures seront apportées à la version du protocole de création qui a été distribuée dans le cahier de travail : suppression du passage « En vertu du prochain Plan stratégique », au début du premier paragraphe, pour éviter que le document devienne désuet, et, sous le point 3, révision de la formulation pour « jusqu'à ce que certaines trames de contenu se dégagent » (mesure de suivi 106.4).

Motion : Que le Protocole de création des programmes d'examens soit approuvé en vue d'être utilisé exclusivement par le Comité des programmes d'examens et que les modifications recommandées soient apportées au Protocole de révision des programmes d'examens; proposée par Dennis et appuyée par Roydon. Tous y sont favorables. La motion est adoptée.

On indique ensuite que la rédaction du Guide sur l'utilisation des programmes d'examens destiné aux organismes de réglementation a été difficile, et que le document a connu plusieurs versions. Une fois les résultats de la consultation obtenus, le comité soumettra le guide à l'approbation finale du BCCAG en septembre 2019. Le comité a reçu comme commentaire que le guide devrait mettre l'accent sur l'utilisation des programmes d'examens. En septembre, le comité prévoit aussi solliciter l'approbation pour fins de consultation du Programme d'examens de génie aéronautique/aérospatial, du Programme d'examens sur les matières de base, du Programme d'examens de génie biomédical/biochimique, et du Programme d'examens de génie des structures.

On demande quels outils peuvent être fournis aux organismes de réglementation pour évaluer les candidats issus de programmes non agréés par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) dont les disciplines ne sont pas représentées dans les programmes agréés par le BCAPG.

Le comité s'est longuement penché sur cette question. Premièrement, le caractère défendable des programmes d'examens existants réside dans le fait qu'ils sont associés à des programmes agréés par le Bureau d'agrément. Le comité a décidé de tenir compte de ce caractère défendable dans le Protocole de révision des programmes d'examens. Deuxièmement, le Guide sur l'utilisation des programmes d'examens (destiné aux organismes de réglementation) propose des outils pour permettre la combinaison de programmes d'examens et l'évaluation de programmes non agréés par le Bureau d'agrément, sans les associer à des programmes existants.

Un membre du BCCAG propose que le Bureau d'agrément examine ce document parce qu'il contient des pratiques que le Bureau d'agrément pourrait vouloir adopter explicitement, même s'il les utilise déjà implicitement. Le membre souligne que certains programmes d'examens pourraient être combinés et qu'il est important d'éviter de les associer directement à des programmes existants. On lui répond qu'en vertu du Protocole de révision modifié, le comité pourrait envisager le chevauchement de programmes. Un membre du BCCAG indique qu'on devrait reconnaître que les programmes d'examens sont simplement des ensembles de matières d'examen qui ne sont pas conçus pour correspondre à des programmes.

Les protocoles prévoient un minimum de deux programmes agréés par le Bureau d'agrément pour qu'un programme d'examens soit maintenu; s'il n'y en a qu'un seul, l'organisme de réglementation peut simplement vérifier ce programme. Des membres du BCCAG font observer que les programmes d'examens de génie civil et de génie des structures, et que le génie électrique et le travail d'instrumentation sont en pratique des disciplines différentes, mais que les deux sont regroupées sous un même programme agréé par le BCAPG.

4.4. Comité sur l'ingénieur stagiaire

La présidente du Comité sur l'ingénieur stagiaire, Margaret Anne Hodges, présente le compte rendu. Le comité a publié de nouveaux contenus Web à l'intention des ingénieurs stagiaires dans le site Web d'Ingénieurs Canada. Il a aussi tenu un atelier national sur l'entrepreneuriat pour déterminer les questions et les enjeux des entrepreneurs en ingénierie qui souhaitent obtenir un permis d'exercice. Le BCCAG a également discuté de ce sujet lors de sa dernière téléconférence. Un document de discussion sur l'entrepreneuriat fait actuellement l'objet d'une consultation. Le comité a discuté de ce document avec la Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG) lors de son assemblée nationale de mars dernier.

Le sujet fera l'objet de discussions supplémentaires, et plus d'information sera fournie le lendemain lors de l'atelier du BCCAG. On demande que du temps supplémentaire soit prévu pour permettre de discuter de cette question.

4.5. Comité sur la question de l'admission

Le président du Comité sur la question de l'admission, Frank George, présente le compte rendu.

4.5.1. Guide révisé sur l'évaluation de l'expérience de travail en génie à l'aide de l'évaluation sur la base des compétences (annexes 4.5.1 A et B)

Le comité est en train d'élaborer une version révisée du Guide sur l'évaluation de l'expérience de travail en génie à l'aide de l'évaluation sur la base des compétences, qui est une mise à jour du Guide sur l'évaluation de l'expérience de travail. Le guide révisé, destiné aux organismes de réglementation, sera publié dans la zone membres du site Web. On indique que la plupart des organismes de réglementation sont en train d'adopter l'évaluation sur la base des compétences (EBC). Ce guide, qui est une priorité pour le conseil d'ingénieurs Canada, ne contiendrait pas de compétences spécifiques.

Un membre du BCCAG fait remarquer que les principes directeurs devraient indiquer que le but ultime est d'attribuer un permis d'exercice uniquement à des personnes compétentes et respectueuses de la déontologie. Il indique aussi que le guide n'aborde pas la déontologie, ne donne pas d'aperçu de l'EBC, ni la preuve de maintien de la compétence. Les membres discutent de l'inclusion de la déontologie; deux membres du BCCAG croient que ce n'est pas nécessaire, parce que la déontologie est déjà intégrée au cadre; un autre membre estime qu'il est important de la mettre en évidence. Il est décidé que l'ébauche de guide abordera la responsabilité professionnelle sous l'angle des considérations éthiques.

On recommande que le guide indique pourquoi une entrevue supplémentaire est nécessaire, le cas échéant. On fait remarquer que le guide suppose que tous les organismes de réglementation sont en train d'adopter l'EBC, ce qui n'est pas le cas, de sorte que le terme « révisé » devrait être supprimé du titre.

Un autre membre du BCCAG demande si l'EBC élimine des obstacles. Selon lui, il devrait exister de multiples approches pour évaluer l'expérience, tout comme il existe de multiples approches d'évaluation de la formation universitaire. Il indique que le document devrait utiliser le terme *processus d'évaluation*, parce qu'il ne contient pas de principes ni de critères d'EBC. Il n'est pas convaincu que l'EBC soit motivée par la protection du public, mais plutôt par une culture d'audit. Enfin, on fait remarquer que le guide ne devrait pas renvoyer à des sites Web dont le contenu ou les liens d'accès peuvent changer.

On souligne que les compétences sont mises en correspondance avec les exigences en matière d'expérience énoncée dans le Guide sur l'évaluation de l'expérience, de sorte qu'elles ne créent pas de nouvelles exigences. Un membre du BCCAG fait remarquer que même si les compétences sont mises en correspondance avec les qualités requises des diplômés, ces qualités ont pour objet d'évaluer des programmes, pas des personnes; et, à mesure que les ingénieurs acquièrent de l'expérience, leur formation devient moins importante. Un autre membre signale que l'évaluation sur la base des compétences se pratique dans tous les secteurs de la société.

Avant de distribuer le guide à des fins de consultation, on le révisera pour préciser que l'EBC ne constitue pas un fardeau supplémentaire pour les candidats, expliquer la raison pour la tenue d'une entrevue, traiter des questions de responsabilité professionnelle et de déontologie, supprimer du titre le

terme « révisé », et indiquer que les compétences sont mises en correspondance avec les qualités requises des diplômés (mesure de suivi 106.5).

Motion : Que le Guide révisé sur l'évaluation de l'expérience de travail en génie à l'aide de l'évaluation sur la base des compétences soit distribué pour fins de consultation, tel que modifié; proposée par Frank George et appuyée par Karen Savage. Roydon Fraser s'y oppose. La motion est adoptée.

5. Groupes nationaux

5.1. Compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission

Kyle Smith présente le compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission (GNRA). Le GNRA fait état des progrès réalisés au regard de son premier plan de travail d'une durée de deux ans. Lors de sa dernière réunion, en novembre, le groupe a répertorié les initiatives à terminer.

Bon nombre des initiatives sont en cours, dont la participation au Comité des programmes d'examens et au Comité sur la question de l'admission du BCCAG, la rétroaction sur les documents du Bureau, et le soutien du BCCAG en ce qui concerne les guides et livres blancs se rapportant à l'admission. Les initiatives retirées du mandat 2018-2019 comprennent la refonte de l'outil Points de référence nationaux et les activités du groupe de travail sur la Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE), qui ont été terminés l'an dernier. Le GNRA continue d'examiner la transition possible de la BDEDE à une nouvelle base de données dont l'utilisation serait défendable et qui serait utile pour les organismes de réglementation, notamment en évaluant la faisabilité de recueillir de l'information sur la formation dispensée à l'étranger.

5.2. Compte rendu du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi

La présidente du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi (GNRDAL), Shawna Argue, fait la présentation. Le GNRDAL s'est réuni par téléconférence en octobre 2018 et mars 2019, et se réunira en personne en juin 2019. Le GNRDAL a soumis des commentaires concernant les documents du BCCAG. Il est en train d'examiner la Base de données nationale sur les effectifs pour déterminer s'il est possible d'en faire une meilleure utilisation en ce qui concerne, par exemple, les décisions disciplinaires. Il semble que les enquêtes relatives à la discipline et à l'application de la loi sont en augmentation, une tendance qui survient lorsque l'économie ralentit et que les gens ont plus de temps pour déposer des plaintes. On constate une croissance des effectifs dans la plupart des zones de compétence.

5.3. Compte rendu du Groupe national des responsables de l'exercice

Aucun représentant du Groupe national des responsables de l'exercice (GNRE) ne pouvait être présent, mais une présentation a été fournie à l'avance. Le GNRE a fourni des commentaires sur les documents du BCCAG, et il en fournira sur les priorités du plan de travail 2020 du BCCAG lors de sa téléconférence de juin. En mars 2019, le GNRE a assisté à un webinaire sur la technologie de signature numérique,

auquel participaient également des membres du personnel d'organismes de réglementation et certains membres du Comité sur l'exercice de la profession. Un enregistrement de ce webinaire est disponible. La téléconférence du printemps du GNRE a mis l'accent sur les questions de développement professionnel continu touchant l'ensemble du pays.

5.4. Commentaires des organismes de réglementation

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan (APEGS)

L'APEGS connaît une augmentation du nombre de candidats étrangers (2 750 comparativement au nombre habituel de 350) en raison d'un programme du gouvernement provincial encourageant l'immigration. L'équipe d'évaluation de la formation universitaire s'efforce d'évaluer les demandes le plus rapidement possible, ce qui permet aux candidats de démontrer au gouvernement leur admissibilité à l'immigration. Le programme en question n'existe plus, et le nombre de demandes devrait se normaliser à environ 600 par année. L'APEGS a entrepris l'évaluation sur la base des compétences pour les ingénieurs stagiaires, exigée des nouveaux candidats depuis le 1^{er} janvier 2019. L'APEGS a commencé à se rendre chez des employeurs pour donner des séminaires sur la loi et la déontologie aux employés, séminaires qui connaissent une grande popularité. L'organisme a également lancé un nouveau module en ligne sur la déontologie, qui est basé sur le module développé par Professional Engineers and Geoscientists of Newfoundland and Labrador (PEGNL). Le module sera accessible à d'autres organismes de réglementation. L'APEGS a permis des variantes de son programme de DPC, sur demande. L'organisme est actif au sein du *Saskatchewan Self-Regulating Professions Working Group*, qui a récemment tenu un séminaire sur l'aptitude à exercer. Enfin, son conseil a approuvé l'embauche d'un consultant pour réaliser une évaluation complète de la gouvernance, qui devrait être achevée en 2019.

Association of Professional Engineers and Geoscientists Alberta (APEGA)

Le nombre de demandes est resté stable au cours des dernières années, avec une réduction du pourcentage de candidats étrangers. L'APEGA a lancé l'EBC, et plusieurs centaines de candidats utilisent l'outil. L'adoption de l'EBC a nécessité un grand effort de gestion du changement. L'APEGA recrute des bénévoles pour agir à titre d'évaluateurs de l'expérience dans le cadre du processus d'EBC. L'APEGA et l'Association of Science & Engineering Technology Professionals of Alberta (ASET) ont participé à un processus de médiation pour gérer certains problèmes récents. Une liste de recommandations a été fournie au gouvernement. Les élections provinciales imminentes pourraient avoir un impact sur la profession.

Engineers & Geoscientists British Columbia

Une vingtaine d'employeurs participent au programme pour membres stagiaires, dans le cadre duquel Engineers & Geoscientists BC forme les entreprises au système d'évaluation. Les employeurs s'assurent que les ingénieurs stagiaires suivent les compétences prévues dans le système. Un programme d'audit est en place. Les employeurs d'une entreprise deviennent des évaluateurs, et ils évaluent les employés

d'une autre entreprise, et vice-versa. Ce programme réduit la charge de travail d'Engineers & Geoscientists BC. L'organisme se prépare aussi à lancer un projet pilote sur les compétences en géosciences, en utilisant la plateforme pancanadienne pour le génie, mais avec des compétences différentes. Le Projet de loi 49, *Professional Governance Act*, vise d'abord la composition du conseil et les processus de mise en candidature et d'élection. On ne sait pas encore clairement si les droits d'exercice des techniciens et technologues seront réglementés par Engineers & Geoscientists BC ou si un organisme de réglementation distinct sera formé.

Le module d'administration du système d'EBC a été lancé en mars, de sorte que les organismes de réglementation peuvent administrer leurs propres candidats. Les membres inactifs doivent maintenant indiquer leur statut dans leur désignation, une politique controversée mise en œuvre conjointement avec l'élimination de la catégorie de membre à vie. Un séminaire à l'intention des Autochtones se tiendra en mai, élaboré dans le cadre du programme pilote visant à donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation.

Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick

Un coordonnateur de la diversité et l'inclusion et un directeur des communications ont été embauchés. L'organisme est également à la recherche d'un nouveau chef de la direction.

5.5. Compétences relatives à l'expérience en milieu canadien (annexe 5.4)

Kyle Smith et Gillian Pichler présentent le compte rendu. Le projet Compétences relatives à l'expérience en milieu canadien donne suite à la recommandation du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario selon lequel l'exigence d'une expérience en milieu canadien est discriminatoire. Le tribunal imposait ainsi aux employeurs et aux organismes de réglementation le fardeau de démontrer que l'exigence d'une expérience de travail préalable au Canada était une exigence de bonne foi. Le projet propose des compétences basées sur l'expérience au lieu de l'exigence d'expérience basée sur la durée. Sont aussi proposés des parcours supplémentaires et des conseils sur la façon d'acquérir ces compétences.

L'historique du projet est présenté. Le projet est en élaboration depuis 2013. On a mené des consultations approfondies pour obtenir les commentaires, notamment, des organismes de réglementation et de leurs conseils et comités, des gouvernements, des employeurs, des agences de services aux immigrants, du Bureau du Commissaire à l'équité de l'Ontario, et des candidats et évaluateurs participant au projet pilote. Le projet a mené au séminaire *Working in Canada*, un cours en ligne autodirigé, et à une méthode d'évaluation de rechange qui offre plus de souplesse aux candidats.

La méthode d'évaluation a été testée rétroactivement auprès de plus de 1 200 utilisateurs de l'EBC en Colombie-Britannique, et on a constaté que 99 pour cent des candidats possédaient les huit compétences requises, de sorte que la nouvelle méthode ne se traduit pas par un resserrement de la norme. L'étape suivante consistera à implémenter le projet dans le Système pancanadien d'évaluation sur la base des compétences. Les organismes de réglementation participants devront obtenir

l'approbation de leur conseil pour offrir une solution de rechange à l'exigence basée sur la durée. L'OIQ a commencé à mettre en œuvre le nouveau système d'EBC en avril, conformément à l'instruction donnée par l'Office des professions.

Un membre du BCCAG s'inquiète du fait que le système d'évaluation attribue des points pour la compétence, soutenant qu'un candidat possède ou non une compétence, de sorte que les évaluations seraient subjectives. Il croit aussi que certaines des compétences décrites ne devraient pas, en fait, être exigées. Un autre membre du BCCAG aime le système d'évaluation, mais craint que le séminaire *Working in Canada* ne démontre pas le véritable niveau d'éthique et de professionnalisme d'un candidat. On lui répond que le système n'est qu'un des outils pouvant être envisagés par le comité d'inscription. Un troisième membre signale que l'objectif est de réduire le risque et que l'exigence d'une année d'expérience en milieu canadien est une mesure arbitraire de réduction du risque. Il indique que le candidat peut toujours choisir entre le nouveau système d'évaluation et la satisfaction de l'année d'expérience en milieu canadien. Un autre membre du BCCAG dit qu'il est important de tester la robustesse des deux approches.

6. Autres points d'information et de discussion d'Ingénieurs Canada

6.1. Rapport du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie

Jeff Pieper présente le rapport au nom du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). Au cours du présent cycle d'agrément, le BCAPG visitera 67 programmes répartis dans 14 établissements. De 2010 à 2018, la plupart des établissements ont obtenu les décisions d'agrément 6V (agrément pour une période de six ans) ou 3R (obligation de soumettre un rapport après trois ans pour démontrer la correction d'une préoccupation). Le BCAPG a également fourni au conseil d'Ingénieurs Canada des commentaires sur son nouveau mandat. Le Bureau est unanimement opposé à un renouvellement unique du mandat de ses membres. Trois normes d'agrément révisées ont été approuvées par le conseil d'Ingénieurs Canada en septembre 2018, et des modifications ont également été apportées aux annexes.

Lors de sa réunion de février 2019, le Bureau d'agrément a discuté des définitions proposées pour les évaluations accordées par les équipes de visiteurs, en particulier ce qui constitue l'évaluation « marginal » et s'il y a lieu de l'éliminer. Il a également été question de faire une meilleure utilisation des visiteurs généraux. Un nouveau Comité sur la responsabilité en matière d'agrément a été créé. Pour la troisième année, le BCAPG rencontre les dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur avant les visites, afin de discuter de la logistique et des attentes des deux parties.

Le Groupe de travail sur les unités d'agrément (UA) poursuit ses travaux depuis deux ans. Le principal résultat est la proposition de l'unité d'apprentissage (UAP) destinée à offrir davantage de souplesse. Il y a eu des plaintes au sujet des qualités requises des diplômés, souvent en raison de l'incertitude entourant les attentes. Le BCAPG a également créé le Groupe de travail sur la conception en ingénierie, sujet qui a fait l'objet d'un atelier du Bureau en septembre et, en février, d'un sommet regroupant

diverses parties prenantes, dont les titulaires des chaires de conception en ingénierie du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le groupe de travail vise à encourager davantage de cohérence et d'uniformité dans l'évaluation de la conception en ingénierie, en établissant une définition et une interprétation de la conception en ingénierie. Les résultats du groupe de travail pourraient être présentés au BCAPG en juin.

6.2. Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada

David Lynch, représentant du conseil d'Ingénieurs Canada au BCCAG, fait la présentation. Le conseil d'Ingénieurs Canada s'est concentré sur la reconstruction de ses systèmes et processus de gouvernance; il a approuvé des documents du BCCAG et le mandat étendu du comité exécutif du Bureau. Dans le cadre du plan stratégique 2019-2021, de nouvelles stratégies seront élaborées en ce qui concerne la diversité et l'inclusion, les représentations auprès du gouvernement fédéral, les changements ayant un impact sur la réglementation, la mobilité, et la façon d'éveiller l'intérêt de la prochaine génération d'ingénieurs. Un groupe de travail étudie le mode de financement d'Ingénieurs Canada, question qui ne fait actuellement pas consensus parmi les organismes de réglementation. Le conseil d'Ingénieurs Canada a discuté de l'adoption possible d'une politique sur le remboursement des dépenses, et poursuivra cette discussion en mai.

Le BCCAG discute de son nouveau mandat, sujet dont il a déjà débattu en septembre. Les changements survenus depuis comprennent notamment le fait que deux administrateurs du conseil d'Ingénieurs Canada auront le droit de vote au BCCAG. Les autres changements apportés au mandat, dont le BCCAG a déjà discuté, comprennent de nouvelles responsabilités et compétences exigées pour le président du BCCAG, une nouvelle section sur l'élection à la vice-présidence, un changement à la composition du Comité des candidatures, des modifications de la façon dont les organismes de réglementation sont consultés au sujet du renouvellement de mandat d'un membre. Une représentation garantie pour le Nord a été suggéré par un des membres du conseil. Les organismes de réglementation et le Comité des candidatures doivent approuver les nouvelles nominations au BCCAG. Le président du BCCAG a commenté le mandat à la réunion de septembre du conseil d'Ingénieurs Canada. Le conseil a accusé réception de ces commentaires, et en a incorporé quelques-uns, comme la prolongation au-delà de six ans du mandat d'un membre du comité exécutif du BCCAG.

Un membre du BCCAG fait remarquer que la section 6.10.1.4 est désobligeante, parce qu'elle sous-entend que les ingénieurs qui travaillent dans des établissements d'enseignement supérieur n'exercent pas le génie. Un autre membre indique que le BCCAG pourrait être entièrement composé d'ingénieurs retraités, ce qui est aussi maintenant possible. Un troisième membre indique que le mandat est exagérément bureaucratique. Et un autre membre dit qu'il n'est pas clair en quoi le mandat sert l'intérêt public. En ce qui concerne les représentants du conseil d'Ingénieurs Canada qui ont le droit de vote au BCCAG, on souligne qu'il est rare qu'un seul vote fasse la différence. On fait remarquer que les représentants du conseil d'Ingénieurs Canada peuvent maintenant assister aux réunions des comités du BCCAG pour aider à l'établissement des orientations.

Le BCCAG vote sur deux éléments du mandat. En ce qui concerne le droit de vote des représentants du conseil d'Ingénieurs Canada, quatre membres sont en faveur et un membre est contre. Tous les membres sont en faveur de la représentation garantie du Nord.

7. Questions du Bureau des conditions d'admission

7.1. Le point sur les mesures d'analyse du site Web

Ron LeBlanc, président du BCCAG, présente les statistiques concernant le nombre de pages vues dans la section Web du BCCAG. Les données sont disponibles dans la présentation PowerPoint diffusée dans l'espace de collaboration. On fait remarquer que le nombre de pages consultées du Guide sur le retour à l'exercice actif de la profession a diminué quand les congés parentaux ont augmenté. Un membre du BCCAG demande pourquoi les programmes d'examens sont d'accès public, étant donné qu'ils sont utilisés par les organismes de réglementation.

7.2. Progrès accomplis au regard du plan de travail 2019-2021 (annexe 7.2)

Ron LeBlanc, président du BCCAG, décrit le processus de consultation sur le plan de travail du BCCAG. Même s'il a un plan de travail triennal (2019-2021), le BCCAG mène des consultations annuelles sur les priorités. On s'attend à ce que le conseil d'Ingénieurs Canada vote sur ces priorités à sa réunion de décembre 2019.

7.3. Priorités et processus du plan de travail 2020 du BCCAG (annexes 7.3 A à H)

Les membres proposent des priorités pour le plan de travail 2020 du BCCAG, avec justification à l'appui.

Margaret Anne Hodges propose de réviser le Guide sur le programme d'ingénieur stagiaire, dont la mise à jour s'impose. Certains organismes de réglementation suivent l'approche décrite dans le guide. Les questions pertinentes comprennent les femmes en génie (obtention du permis d'exercice), l'entrepreneuriat et la proportion de diplômés qui obtiennent un permis d'exercice.

Ian Sloman propose de réviser le Guide national par étapes pour la préparation et la mise en application d'un plan individuel de développement professionnel continu. La plupart des organismes de réglementation ont des programmes de DPC obligatoires. Le guide date de plus d'une dizaine d'années et est très long, il devrait être plus convivial et fournir des conseils aux organismes de réglementation et aux ingénieurs.

Nikeetta Marshal propose un nouveau Guide public à l'intention des ingénieurs sur l'utilisation des nouvelles technologies et de l'automatisation. Les technologies et l'automatisation sont de plus en plus présentes en ingénierie. Dans certaines disciplines, tout le travail est automatisé. Un tel guide aiderait les ingénieurs à comprendre les obligations juridiques, professionnelles et déontologiques pertinentes. Il serait bénéfique pour le public, les ingénieurs et les organismes de réglementation.

Nikeetta Marshal propose aussi un Guide public sur les ingénieurs canadiens exerçant à l'étranger. À cause de la situation économique actuelle, de nombreux ingénieurs cherchent du travail hors du Canada. Bon nombre d'entre eux ne connaissent pas les exigences juridiques et déontologiques de l'exercice à l'étranger.

Mahmoud Mahmoud propose de réviser le Guide public sur la bonne moralité. Il est important de fournir de l'information sur la loi, la déontologie et le professionnalisme. Ce guide contribuerait à renforcer la confiance du public et servirait le bien commun. Il pourrait remplacer le Guide modèle sur les concepts de professionnalisme que le BCCAG a annulé.

Roydon Fraser propose un nouveau Guide public sur la dénonciation (destiné aux ingénieurs), un nouveau Livre blanc sur les spécialistes des sciences naturelles, un nouveau Guide public/destiné aux organismes de réglementation ou Livre blanc sur la mondialisation, et un nouveau Guide sur la réduction des exigences en matière d'expérience de travail. Le Guide sur les spécialistes des sciences naturelles pourrait relever du Guide sur l'entrepreneuriat. Il n'y a pas d'autre endroit où traiter de ces enjeux, qui sont importants pour la profession. Ils relèvent d'autres questions d'importance nationale faisant partie du mandat du BCCAG. La recherche relève aussi du mandat du BCCAG, mais il ne s'en fait pas.

Le BCCAG décide de procéder à un vote pour déterminer si les membres appuient les éléments proposés; les éléments obtenant le plus de votes seront mis en avant en tant que priorités. Les résultats du vote sont les suivants :

Élément proposé du plan de travail	Nombre de votes
Révision du Guide sur les programmes de mentorat	11
Révision du Guide national par étapes pour la préparation et la mise en application d'un plan individuel de développement professionnel continu	4
Création d'un Guide public sur l'utilisation des technologies et de l'automatisation (destiné aux ingénieurs)	8
Création d'un Guide public sur les ingénieurs canadiens exerçant à l'étranger (destiné aux ingénieurs)	8
Révision du Guide public sur la bonne moralité	12
Création d'un Guide public sur la dénonciation	6
Création d'un guide ou livre blanc sur la mondialisation (public ou destiné aux organismes de réglementation)	7
Création d'un Guide sur la réduction des exigences en matière d'expérience de travail	2
Création d'un Guide sur les lois qui touchent la profession	1

Il n'y a pas de vote sur le Guide sur les spécialistes des sciences naturelles, parce qu'on fait remarquer qu'il pourrait relever de l'entrepreneuriat. Un membre suggère de créer un registre des idées proposées à diffuser dans l'espace de collaboration (**mesure de suivi 106.6**). Un autre membre indique que l'an prochain, le BCCAG proposera un livre blanc sur l'aptitude à exercer. On décide de soumettre à la consultation les quatre éléments ayant obtenu le plus de votes. On souligne que la planification du prochain plan stratégique d'Ingénieurs Canada commencera en 2019.

8. Points ajoutés à l'ordre du jour

D'autres points font l'objet de discussions. On propose de se procurer une bannière d'Ingénieurs Canada pour les photos de groupe des futures réunions (**mesure de suivi 106.7**). Un membre du BCCAG apprécie que le modèle de proposition comprenne une section sur la valeur ajoutée.

D'autres questions sont abordées, notamment la possibilité que des membres du BCCAG assistent aux visites du Bureau d'agrément afin de promouvoir la continuité entre les deux bureaux. On demande au Bureau d'agrément de tenir le Comité des programmes d'examens du BCCAG informé de la définition de la conception en ingénierie.

Un membre du BCCAG estime qu'il est important de documenter, en général, les raisons des décisions. Cette information se trouve dans les procès-verbaux. Les procès-verbaux antérieurs à 2000 ne sont pas disponibles en ligne. Lors de sa réunion précédente, le conseil d'Ingénieurs Canada a adopté une motion selon laquelle les procès-verbaux des réunions du conseil et de ses comités, y compris le BCCAG, seront accessibles en ligne dans la zone publique.

9. Prochaines réunions du BCCAG

La prochaine réunion d'automne du BCCAG aura lieu les 15 et 16 septembre 2019 à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). L'atelier se tiendra le 15, et la réunion le lendemain.

Arrangements de voyage pour la prochaine réunion. Le BCCAG tiendra probablement une téléconférence en juillet au sujet de son plan de travail. Aucune date n'a été fixée, tout dépend du conseil.

La prochaine téléconférence du BCCAG se tiendra le 23 janvier 2020.

10. Examen des mesures de suivi de la 106^e réunion du Bureau des conditions d'admission

	Mesure de suivi	Responsable
104.2	Envisager la rédaction d'un Guide sur le professionnalisme avant le prochain cycle du processus de détermination du contenu du plan de travail pour l'année prochaine.	Sans objet – Terminé
106.1	Réviser l'ébauche de Livre blanc sur le génie de l'environnement, en y intégrant les modifications qui ont été débattues avant la consultation.	Secrétariat
106.2	Faire le point sur le cours en ligne ouvert à tous « L'ingénierie durable » à l'intention du conseil d'Ingénieurs Canada en mai.	Président
106.3	Ajouter une note au guide modèle archivé « Concepts de professionnalisme » pour expliquer pourquoi le BCCAG l'a annulé.	Secrétariat
106.4	Réviser le Protocole de création de programmes d'examens, en y intégrant le changement dont il a été question.	Secrétariat

106.5	Réviser l'ébauche de Guide sur l'évaluation de l'expérience de travail à l'aide de l'évaluation sur la base des compétences, en y intégrant les changements dont il a été question avant la consultation.	Secrétariat et Frank George
106.6	Créer un référentiel des idées proposées pour le plan de travail et le diffuser dans l'espace de collaboration avant la réunion de septembre du BCCAG.	Secrétariat
106.7	Se procurer une bannière d'Ingénieurs Canada pour les futures réunions du BCCAG.	Secrétariat

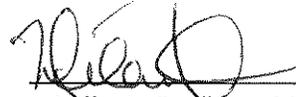
11. Conclusion

La réunion prend fin.

Rédigé par : Catherine Christoffersen, coordonnatrice, Compétences professionnelles, au nom de :



Ron LeBlanc, FEC, P.Eng.
Président, Bureau canadien des
conditions d'admission en génie



Mélanie Ouellette, M.A., M.B.A.
Secrétaire, Bureau canadien des conditions
d'admission en génie